

# Une reconnaissance nationale ?

**Musique et tradition.** L'idée est partie d'initiatives fécampaises. Michel Colleu prépare une fiche pour inscrire, en 2022, la pratique des chants marins à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France.

Ils sont entonnés à Fécamp, Yport, Saint-Pierre-en-Port, au Havre... dans les ports bretons et même bien plus loin. Certains sont les incontournables de la Fête du hareng, dans la cité des Terre-Neuvas, repris en chœur par l'Armée du chalut et les Gogotiers. En 2022, les chants marins de Normandie, de Bretagne et d'ailleurs sur le littoral français, seront mis à l'honneur. Car Michel Colleu, un Breton - Fécampois de cœur - porte un projet ambitieux. Son souhait : inscrire la pratique des chants de marins à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France.

« Témoigner  
d'une pratique  
qui existe  
aujourd'hui »

L'idée trotte dans la tête de ce musicien, passionné de fêtes maritimes, depuis 2018, quand le recueil *Fécamp en chansons : 100 chants traditionnels et populaires du quartier maritime de Fécamp* est sorti. Un album auquel il a participé avec plusieurs compères, des chanteurs du cru, membres des Gogotiers et de l'Armée du chalut.

« J'ai participé à pas mal de fêtes maritimes à Brest, Paimpol, Douarnenez, raconte-t-il, notamment pour l'organisation des concours de chants marins. »

Depuis 47 ans, la collecte de ces airs, qui témoignent du quotidien des marins, fait aussi partie de ses passe-temps favoris, notamment dans la région de Fécamp. « Mes premières recherches ont commencé à Saint-Pierre-en-Port en 1974, raconte-t-il. En 1979, on a fait un disque, *Chants des marins pêcheurs de Fécamp*. Ce sont les anciens qui chantaient. Ils ont remporté le prix Charles-Cros, un prix renommé dans le monde de la musique. » Quatre décennies et quelques recueils de chansons plus tard, Michel Colleu pousse la réflexion. « Ce serait dommage de ne pas accompagner cette démarche d'une valorisation



Michel Colleu (au centre) entonne les chants marins de Fécamp à l'occasion de la Fête du hareng, en 2019, avec ses compères de l'Armée du chalut et des Gogotiers. Parmi eux : Pascal Servain (4e en partant de la gauche), coordinateur de la Grand'Escale. (Archives PNI)

officielle », avance-t-il. L'idée fait son chemin. En décembre 2020, aidé de Pauline Grousset, une étudiante de la Sorbonne spécialisée en ethnomusicologie, il a lancé une consultation sur Internet, afin de monter une fiche, destinée au ministère de la Culture. Une candidature partie des initiatives fécampaises, mais qui concerne désormais tout le pays.

Le but : « Témoigner d'une pratique qui existe aujourd'hui. » « Cette fiche, elle n'est pas faite par des spécialistes, ni par des universitaires, insiste Michel Colleu. Elle implique les gens qui font vivre la tradition. »

En trois mois, « du chanteur soliste à la chorale », plus de 200 personnes, originaires de tout le pays, ont répondu à l'enquête en ligne. Parmi ces contributeurs, « certains chantent tout seul sur leur bateau. D'autres ont recueilli le répertoire du grand-père qui

naviguait à la voile ».

« Notre objectif, c'est de mieux refléter ce qu'est le chant marin aujourd'hui, confie le musicien breton. Cela concerne autant les auto-compositeurs que ceux qui transmettent une histoire culturelle très longue des gens vivant de la mer. »

« Ils lient  
la musique à la vie  
sociale »

La particularité de ce répertoire ? « C'est son originalité. Les chants marins lient la musique à la vie sociale. »

Pour l'heure, Michel Colleu poursuit sa collecte et lance un appel. « Ceux qui trouvent des vieux cahiers de chansons percent nous

envoyer des copies. Le plus facile, c'est de s'adresser au bureau de la Grand'Escale, quai Sadi-Carnot, à Fécamp. »

La fiche de candidature, elle, sera présentée au ministère de la Culture au printemps 2022. « Elle devrait être avalisée en juin. Cela nous permettrait de marquer l'événement à Fécamp, pendant la Grand'Escale [NDLR, prévue du 29 juin au 3 juillet 2022]. On a la complicité des organisateurs pour cette candidature. »

SYLVIE GESQUIÈRE

## INFOS PRATIQUES

[www.opci-ethnodoc.fr](http://www.opci-ethnodoc.fr)

[www.fecampgrandescale.com](http://www.fecampgrandescale.com)

Contact : [mcolleu@opci-ethnodoc.fr](mailto:mcolleu@opci-ethnodoc.fr)

Fécamp Grand'Escale, quai Sadi-Carnot, à Fécamp,

[contact@fecampgrandescale.com](mailto:contact@fecampgrandescale.com)

Tél. 02 27 30 93 07.

## Zoom sur le patrimoine culturel immatériel

Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? Cette notion inclut « les savoir-faire populaires et les traditions populaires », explique Michel Colleu. Par exemple, le savoir-faire des charpentiers, qui ont construit des cathédrales, et qui sont capables, aujourd'hui, de les restaurer. Actuellement, l'inventaire français du ministère de la Culture compte 200 à 300 fiches, dans le volet du patrimoine immatériel. Parmi celles-



Le carnaval de Granville, dans la Manche, fait partie des événements inscrits à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France. (Photo DR)

ci, figure le carnaval de Granville, dans la Manche.

Quand une tradition, un savoir-faire est inscrit à l'inventaire français, le ministère de la Culture a ensuite la possibilité de présenter sa candidature au patrimoine de l'Unesco. Ça a été le cas pour le carnaval de Granville, qui a obtenu le label Unesco. Pour les chants marins, « la candidature au patrimoine de l'Unesco n'est pas d'actualité », assure Michel Colleu.